



Québec 

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**La MRC de Charlevoix accorde 100 000 \$ à Simard Suspensions**

**Baie-Saint-Paul, le 27 novembre 2025** – Le Conseil de la MRC de Charlevoix accorde une aide financière de 100 000 \$ à Simard Suspensions Inc. avec le Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

Simard Suspensions Inc. amorce la construction d'une nouvelle usine dans le parc industriel de Saint-Urbain afin de relocaliser l'ensemble des activités de fabrication actuellement situées sur le rang Saint-Laurent. Cet investissement permettra à l'entreprise d'intégrer des technologies de pointe et ainsi de doubler sa capacité de production. Il permet également d'augmenter la productivité et la compétitivité de l'entreprise sur le marché international où se retrouvent ses principaux clients et dont les exigences sont de plus en plus complexes. La MRC octroie une contribution financière non remboursable de 100 000 \$ au promoteur avec son Fonds de la région de la Capitale-Nationale.

« C'est un plaisir d'appuyer le projet de modernisation de Simard Suspensions, un fleuron charlevoisien qui fait des affaires jusqu'à l'international. Il ne fait aucun doute qu'en plus de favoriser des retombées économiques pour la région et le maintien d'environ 185 emplois, cette contribution financière offrira à l'entreprise un levier supplémentaire pour accroître sa productivité et se démarquer. C'est le genre d'initiative porteuse que nous avons à cœur de soutenir avec le Fonds, et j'en suis très fier. », a affirmé Jean-François Simard, ministre des Ressources naturelles et des Forêts et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale.

« La croissance de Simard Suspensions témoigne du dynamisme de nos entrepreneurs et de la vitalité de notre milieu. Cet investissement permettra à Simard Suspensions de consolider sa présence dans Charlevoix tout en stimulant l'innovation. Le soutien accordé aujourd'hui reflète la volonté de notre gouvernement d'accompagner concrètement les projets qui contribuent à façonner une économie régionale forte et durable pour Charlevoix. », a mentionné Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré et adjointe parlementaire au ministre des Finances.

« Ce projet s'inscrit dans notre stratégie de développement socioéconomique, qui vise à soutenir l'innovation et la compétitivité des entreprises locales. En doublant sa capacité de production et en intégrant des technologies avancées, Simard Suspensions contribue au dynamisme économique de Charlevoix et à la création d'un milieu d'affaires dynamique et durable. », a souligné le préfet de la MRC de Charlevoix, Michaël Pilote.

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour 2025-2026, la Municipalité régionale de comté de Charlevoix dispose d'une enveloppe de 498 632 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire. [La politique d'investissement et le formulaire de](#)

demande d'aide financière sont disponibles sur le site Internet de la MRC ou auprès des conseillers du Service de développement local et entrepreneurial, qui offrent leur expertise pour soutenir techniquement les promoteurs dans leur démarche.

-30-

**Sources :**

Karine Horvath, directrice générale  
MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6002  
[khovath@mrccharlevoix.ca](mailto:khovath@mrccharlevoix.ca)

Anne Scallon, directrice  
SDLE de la MRC de Charlevoix  
418 435-2639, poste 6902  
[ascallon@mrccharlevoix.ca](mailto:ascallon@mrccharlevoix.ca)